



Facturation électronique pour l'Assurance invalidité

L'Assurance-invalidité encourage la facturation électronique, celle-ci permettant un traitement plus efficace des factures, et donc un paiement plus rapide. Les éléments ci-dessous sont essentiels pour l'échange électronique. Ils sont décrits plus en détail dans le présent document.

- Identification des participants
- Transfert des documents dans un environnement sécurisé
- Format de documents standardisé
- Codes des prestations facturées

Identification des participants

Pour procéder à l'échange électronique de documents, chaque participant doit s'identifier avec son GLN à 13 chiffres (appelé dans le passé également EAN). Les fournisseurs qui ne disposent pas encore d'un GLN peuvent l'obtenir gratuitement auprès de [HCI Solutions](#), pour autant qu'ils soient actifs dans le domaine de la santé.

Transfert des documents

Le transfert de documents électroniques s'effectue via un intermédiaire (rôle comparable à celui de la Poste pour l'envoi de lettres ou de colis). Dans le cadre de l'échange électronique, l'AI traite les factures transmises via l'intermédiaire [MediData AG \(contact\)](#).

Format des documents

Les factures sont transmises au format XML. La description des formats d'échange nécessaires est disponible sur le site Internet du [Forum Datenaustausch](#).

Codes des prestations facturées

Les tarifs reconnus par l'AI pour des prestations médicales sont publiés sur le site Internet du Forum Datenaustausch sous « [Données de référence](#) ».

Pour toutes les autres prestations (par ex. des mesures professionnelles), les codes sont déterminés sous forme contractuelle entre le fournisseur et l'AI.

Pour plus d'informations sur les codes et positions tarifaires actuels, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Centrale de compensation (CdC)

Mathias Knecht – Collaborateur scientifique
Avenue Edmond-Vaucher 18, CP 3000 · CH-1211 Genève 2
Tél. +41 58 469 50 84 · Fax +41 58 461 93 32
mathias.knecht@zas.admin.ch · <http://www.zas.admin.ch>

Centrale de compensation CdC

Juri Mengon – Chef de section
Avenue Edmond-Vaucher 18, CP 3000 · CH-1211 Genève 2
Tél. +41 58 461 96 15 · Fax +41 58 461 93 32
juri.mengon@zas.admin.ch · <http://www.zas.admin.ch>

Informations techniques détaillées

Vous trouverez des informations techniques détaillées concernant la facturation électronique sur le document sur la documentation pour la facturation électronique.